

Image not found or type unknown



Lieu d'activités d'une association

Par **titaneplus**, le **20/12/2012** à **00:43**

Bonjour,

Pour une association qui souhaite proposer des activités dans un lieu appartenant à une SCI.
Y a-t-il des conditions à respecter impérativement, comme l'accessibilité des handicapés ou autre ? Merci